N° 87 – MARS 2021

LE PUY-SAINT-MARTINOIS

Votre journal d'information municipale

Edito et Etat civil 2
Numéros utiles 3
Hommage ..... 4 et 5
Equipe municipale 6
Vie municipale ..... 7 à 12
Vie associative ..... 13 à 19

Hommage
à
Michel GILES

Mairie de Puy-Saint-Martin : 04 75 90 16 70 - accueil@puysaintmartin.fr
www.puysaintmartin.fr
https://app.panneaupocket.com
https://www.facebook.com/mairiepuysaintmartin

Edito du Maire et Etat civil

Bonjour à toutes et tous,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'écris les quelques lignes de mon premier Éditorial du Journal Municipal.
Je remercie l'équipe municipale ainsi que tous les Puy-Saint-Martinois(es) pour la confiance que vous m'accordez.
Ce samedi 6 février 2021 sera gravé à jamais dans ma mémoire puisque c'est la date à laquelle est parti notre Maire, Michel, et la date de ma prise de fonction.
Cette succession s'est faite dans un contexte très particulier. Émotionnellement d'abord parce qu'elle s'est effectuée hélas trop tôt. Ensuite parce que nous prenons encore de plein fouet cette crise sanitaire, que la vie du village tourne au ralenti et qu'il est difficile d'organiser la vie démocratique citoyenne dans ce contexte. Enfin parce que nous venons d'intégrer Montélimar Agglo et que nous devons maintenant tout coordonner afin d'assurer la continuité des services.
Je sais que je peux compter et m'appuyer sur toute l'équipe municipale, et soyez assurés que je mettrai tout en œuvre pour atteindre nos objectifs.
Je tiens à rappeler que je m'inscris dans la continuité du programme pour lequel nous nous sommes tous engagés. Aussi, je veillerai à porter et soutenir les projets jusqu'à leur terme, y compris le projet éolien, d'ailleurs une permanence publique sur le sujet se tiendra samedi 27 mars de 13h30 à 17h30 à la salle des fêtes, avec la présence du responsable du projet et des élus.
Avec la campagne de vaccination qui se profile à l'horizon, peut-être aurons-nous l'occasion de sortir, respirer et d'avoir la joie de tous nous retrouver sur les terrasses de nos restaurants ?
J'en profite pour remercier nos associations qui jouent la carte de l'espoir et qui mettent en place les festivités à venir, malgré l'incertitude liée à la crise sanitaire.

Bonne lecture !

Christophe MANZO

Etat civil

Naissances

- **Lou, Micheline DURAND** née le 18 décembre 2020, fille de Germain DURAND et de Clémence BATAILLON
- **Luce, Giulia, Marine CHASTEL** née le 20 janvier 2021, fille de Simon CHASTEL et de Marine PALMIER
- **Victor, Gilles, Loïc HOURBETTE** né le 10 février 2021, fils de Gilles HOURBETTE et Céline KONIECZNY

Décès

- **Michel GILES** le 6 février 2021

Nouveaux arrivants

- **Denis REYNAUD** en novembre
- **Claude GOUDAL** et **Marithe MARIVINGT** en décembre
- **Michel PERRIN** et **Angélique AUDIGIER** en décembre
- **Jérôme HEINRICH** et **Audrey CHASTEL** en février
- **Gilles OBLIN** en février
- **Thierry BONTÉ** et **Pham JUYET** en mars

Nouveaux arrivants : venez vous inscrire au secrétariat !

Mairie de Puy-Saint-Martin

1 place de la Mairie
26 450 Puy-Saint-Martin
Tél. **04 75 90 16 70**
e-mail : accueil@puysaintmartin.fr
⌂ Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi et jeudi : **9h à 12h30**
Fermeture le mercredi
Vendredi : **9h à 12h30** et **14h à 16h**

Agence postale communale :

Espace Chantecaille
Tél. **04 75 01 00 72**
⌂ Horaires d'ouverture :
Mardi : **9h à 12h**
Mercredi : **9h à 12h** et **15h à 17h**
Jeudi : **9h à 12h** ; Vendredi : **9h à 12h** et **16h à 18h**
Samedi : **9h à 12h**
Levée du courrier :
Du lundi au vendredi : **12h** ; le samedi : **11h30**

Médiathèque Municipale :

4 Place Chantecaille
Tél. **04 75 90 28 08** - e-mail : bibliopuy@gmail.com
⌂ Horaires d'ouverture :
Mardi : **9h à 12h** ; Mercredi : **9h à 12h** et **15h à 17h**
Jeudi : **9h à 12h** ; Vendredi : **9h à 12h** et **16h à 18h**
Samedi : **9h à 12h**
Hors vacances scolaires, la Médiathèque ouvre en plus les mardis et jeudis de 15h à 17h

Amicale laïque Puy-Saint-Martin :

Tél. **04 75 90 28 84**

Assistant(e) social(e) Montélimar 33 av. d'Espoulette :

Tél. **04 26 79 10 40**
En cas de nécessité, il est impératif de prendre rdv.

Conciliateur de justice :

Le conciliateur de justice reçoit le mardi après-midi à Puy-Saint-Martin, uniquement sur rdv pris préalablement par téléphone au 06 64 95 70 28 aux heures ouvrables, du lundi au vendredi. Cette intervention du conciliateur est totalement gratuite.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE
Didier LALANNE

COUR D'APPEL DE GRENOBLE
Tribunal d'Instance de Valence

didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr

Brigade de gendarmerie Puy-Saint-Martin :

Tél. **04 75 90 12 62**

Cabinet d'infirmiers :

7 rue du 19 mars 1962
Tél. **04 75 98 92 18**

Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit sur rdv en mairie.
Appelez le secrétariat : **04 75 90 16 70**
ou par mail : *irenemaurin@wanadoo.fr*

POUR PLUS DE N° UTILES
consultez le site internet de la commune :
www.puysaintmartin.fr

Depuis le 1er janvier 2020, la municipalité a mis en place un numéro d'urgence à disposition des Puy-Saint-Martinois :
07 87 15 16 13
A utiliser uniquement pour des urgences, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Hommage à Michel GILES

Michel GILES a « levé la dernière séance » : il nous a quittés

Après avoir été Conseiller Municipal en 1995 sous le mandat de Monsieur Pierre-Gérard CAILLY, Michel GILES était Maire depuis 2014 et avait été réélu en 2020. Les projets réalisés au cours de son mandat vont durablement marquer la vie du village par des changements profonds qui nous concernent tous.

Le 4 décembre 2021 à la Préfecture de Valence lors de la réunion à l'issue de laquelle la commune de Puy-Saint-Martin est autorisée à rejoindre Montélimar-Agglomération

La liste des actions qu'il a menées à bien est longue. C'est sans aucun doute le projet du passage de la CCVD vers l'Agglo de Montélimar qui l'a le plus mobilisé et pour lequel il s'est engagé sans relâche. Avec l'équipe municipale, il a tout mis en œuvre pour atteindre cet objectif. Il aura eu la satisfaction d'y parvenir de son vivant tout en préservant de bonnes relations avec les membres de la CCVD.

A 8 ANS, IL TENAIT DEJA LA BARRE !

Photo de classe année scolaire 1958 - 1959

L'hommage qui lui a été rendu le 10 février fut à la hauteur du Maire et de l'homme qu'il était : droit, loyal, à l'écoute, sincère et honnête. Les applaudissements de fin ont montré l'attachement des Puy-Saint-Martinois à leur Maire et la reconnaissance de ce qu'il a représenté pour leur commune.

Mais ce qu'il souhaitait plus que tout, c'était créer du lien au sein de l'équipe municipale, et également au sein de la population.
Les moments conviviaux étaient le moyen pour lui de rassembler les personnes autour du verre de l'amitié, et d'apaiser les tensions le temps des échanges informels.

Cub, tu as rendu les armes, mais ton souvenir restera longtemps gravé dans l'histoire de Puy-Saint-Martin.

Nous te remercions pour ton engagement, ta persévérance, ton humanisme, ta générosité et ta bienveillance.

Et comme nous l'a rappelé son épouse lors de cet hommage
« **Le vrai du vrai n'est pas d'aller vite,**
mais de savoir par où passer »
Un adage qui a caractérisé ses actions

Votre équipe municipale

Christophe MANZO	**Maire**
Michel THIVOLLE	**1er adjoint**
Irène MAURIN	**2ème adjointe**
David LAMANDE	**3ème adjoint**
Anthony CÉLÉRIEN	**4ème adjoint**
Daniel GIROUD	**Conseiller délégué**

Conseillers : Samuel BEDOUIN, Sébastien BRET, Michel DASPE, Katrien DEKEYZER, Thierry JAN, Anouk RODET, Lucie VAUTHIER, François VILLIEN

Composition des commissions municipales

Communication :
Christophe MANZO, Sébastien BRET, Katrien DEKEYZER, Anouk RODET

Intercommunalité - Environnement - Tourisme - Administration Générale :
Michel THIVOLLE, Christophe MANZO, Lucie VAUTHIER

Ressources Humaines :
Michel THIVOLLE, Daniel GIROUD, David LAMANDE, Irène MAURIN

Jeunesse - Vie Scolaire - Solidarité - Culture :
Irène MAURIN, Anthony CÉLÉRIEN, Lucie VAUTHIER, François VILLIEN

Travaux - Voirie - Cadre de Vie :
David LAMANDE, Samuel BEDOUIN, Anthony CÉLÉRIEN, Michel DASPE, Daniel GIROUD, Thierry JAN

Urbanisme :
Anthony CÉLÉRIEN, David LAMANDE, Anouk RODET, Michel THIVOLLE, François VILLIEN

Finances :
Daniel GIROUD, David LAMANDE, Irène MAURIN

Vie Associative :
Sébastien BRET, Katrien DEKEYZER, Lucie VAUTHIER

Commission Appels d'Offres (CAO) :
Titulaires : Anthony CÉLÉRIEN, David LAMANDE, Daniel GIROUD
Suppléants : Samuel BEDOUIN, Sébastien BRET, Katrien DEKEYZER

Comité de rédaction Puy-Saint-Martinois :
Anouk RODET, Anthony CÉLÉRIEN, Katrien DEKEYZER, Daniel GIROUD, Irène MAURIN

CCAS :
Elus : Irène MAURIN, Anouk RODET, Lucie VAUTHIER, François VILLIEN
Bénévoles : Dominique CHAFFOIN, Xavier DUGARREAU, Corinne NOYER, Patricia PLUMEL

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau logo de notre village !

Nouveau LOGO pour notre Commune

L'équipe municipale s'est attaché les services d'une graphiste drômoise, Orianne Michaud.
Le but de cette nouvelle identité visuelle est de mettre en évidence le dynamisme de Puy-Saint-Martin au travers de couleurs vives et chaleureuses avec une police de caractère résolument moderne.
Ce nouveau logo est décliné sous différentes versions pour permettre l'impression notamment en noir et blanc.
La charte graphique sera utilisée pour les mails et courriers de la mairie et est disponible pour toutes les associations à la demande.

Ateliers communaux

Aménagés, les ateliers sont prêts !

La réception du chantier a été réalisée conformément au cahier des charges, intégrant l'agrandissement de la plateforme.
Le déménagement s'est fait progressivement après la mise en place de rangements par nos agents municipaux.

Coût total :
160.937,52 euros TTC

La part communale a été réalisée sans emprunt grâce à la bonne gestion du budget.

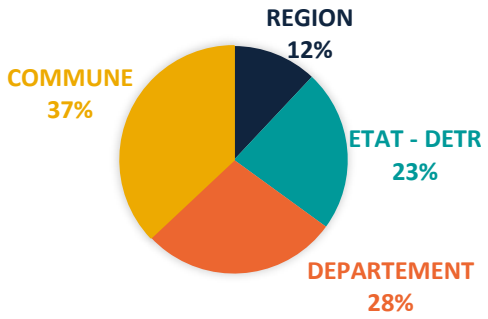

A l'intérieur : sanitaires, aire de lavage pour le matériel, coin repas, stockage, etc.

Espace vert' Pommes

Quinze pommiers ont été donnés à notre commune par Biovallée

Le samedi 27 février, les jardiniers de l'association LIBERTALIA se sont retrouvés aux jardins partagés pour planter 6 pommiers qui ne pouvaient plus attendre. Les jardiniers ont praliné et rabattu les racines des arbres afin d'optimiser leur reprise.

Merci à Nadine Crouzet et à toute l'équipe des jardiniers de l'association LIBERTALIA qui ont également planté 2 arbres à l'école et qui ont proposé de s'occuper de la gestion des 10 autres en jauge pour des plantations futures !

A propos de l'AGGLO

A l'issue de la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), qui s'est déroulée début décembre 2020 à la Préfecture de Valence, la commune de Puy-Saint-Martin est officiellement autorisée à quitter la communauté de communes Val de Drôme (CCVD), à laquelle elle est historiquement rattachée, pour Montélimar-Agglomération. Le vote a recueilli l'unanimité des voix et le préfet de la Drôme a félicité les présidents des deux collectivités, respectivement Jean SERRET et Julien CORNILLET, pour la rapidité - cinq mois environ - avec laquelle ils ont fait aboutir une démarche entamée il y a environ dix ans. Le cap déterminant a été franchi avec un accord sur la compensation financière que devrait verser l'Agglo à la CCVD d'un montant d'environ 470.000,00 euros.

La CDCI s'est retrouvée en commission restreinte fin décembre 2020 pour signer notre adhésion et nous intégrerons officiellement Montélimar-Agglomération, après la signature de Préfet qui devrait avoir lieu fin mars.
La commune de Puy-Saint-Martin aura donc un siège au conseil communautaire.

Les services de l'Agglo commencent à se mettre peu à peu en place et nous espérons pouvoir en bénéficier entièrement au début du deuxième semestre !

Du nouveau concernant la petite enfance, l'enfance et le passage à l'agglo Montélimar :

Le site de Montélimar Agglo présente toutes les informations nécessaires aux parents en recherche d'un mode de garde, ainsi que les horaires du Pôle Petite Enfance et du RAM.
Le lien direct est : https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/famille/petite-enfance

Le **relais d'Assistantes Maternelles** (RAM) ne sera plus à Puy-Saint-Martin à partir du mois d'avril.
Il se situera à Cléon d'Andran à Poussière d'Etoile : **04 75 92 22 51**.
Les horaires d'accueil sont sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que le vendredi de 8h à 12h. Une permanence téléphonique est à votre disposition le vendredi de 13h30 à 15h30.
Pour se rendre sur place : LE SEPTAN B - 3ème étage, Quartier Saint-Martin Montélimar.
Pour obtenir la liste des Assistantes maternelles ou si vous avez des questions diverses un mail est à votre disposition : ram@montelimar-agglo.fr ou 04 75 92 22 51.

Pour les questions concernant les **agréments** d'assistantes maternelles contactez le **04 26 79 10 65**.

Concernant les **crèches**, les parents peuvent contacter le **04 75 92 22 51** (de 8h à 17h du lundi au jeudi et de 8h à 13h le vendredi) ou par mail ppe@montelimar-agglo.fr ; toutes les indications nécessaires leur seront données ainsi que le document à remplir pour s'inscrire en liste d'attente.

Enfin, une bonne nouvelle, les enfants de Puy-Saint-Martin en âge de fréquenter le périscolaire les mercredis et pendant les vacances scolaires peuvent maintenant être inscrits à **Kid o** Cléon d'Andran au même tarif que les enfants de l'agglo.
Contact : **04 75 90 17 24** ou par mail kidocléon@montelimar-agglo.fr

Inscriptions à l'école

Les inscriptions à l'école de Puy-Saint-Martin pour la rentrée 2021 débutent !

Les parents peuvent se rendre en mairie avec les pièces justificatives suivantes :
- Le livret de famille
- Un acte de naissance de l'enfant
- Un justificatif de domicile
- Le carnet des vaccinations
- Si l'enfant est inscrit pour la première fois à Puy-Saint-Martin : un certificat médical précisant que l'enfant peut être scolarisé
- Si l'enfant vient d'un autre établissement scolaire : un certificat de radiation.

En laissant votre adresse mail, la directrice de l'école Mireille AULNETTE prendra contact avec vous afin de vous expliquer le fonctionnement de l'école.

COVID 19 et les infirmiers puy-saint-martinois

Nous vivons depuis 1 an déjà une situation sanitaire très difficile, pour nos enfants comme pour nos ainés, pour chacun d'entre nous. Tout au long de cette période nous avons souhaité vous accompagner par nos conseils, nos soins. Nous nous sommes investis dans le dépistage collectif mis en place à la salle des fêtes de Cléon d'Andran au moment des fêtes de fin d'année, nous apportons notre aide au centre de vaccination de Montélimar….

Avant tout, nous voulons rester au plus près de la population puy-saint-martinoise. Vous nous sollicitez très souvent au sujet de la vaccination. Nous nous tenons informés et dès que la mise en route sera possible, nous y participerons grandement. D'ailleurs nous avons déjà échangé avec la Mairie à ce sujet. Un projet est bien avancé pour vacciner les habitants du secteur.

Dans l'attente d'une possibilité de vaccination à domicile, nous continuons à nous adapter aux contraintes. Nous restons très actifs et disponibles **tous les jours sur rendez-vous** pour effectuer des tests PCR, des tests antigéniques, des bilans, divers soins **au cabinet et à domicile**.

Pensez aux mesures de protection, port de masque, distanciation sociale, lavage des mains. **Nous sommes disponibles pour vous aider et vous conseiller, et surtout prenez soin de vous et des vôtres.**

Cabinet infirmier
7 rue du 19 mars 1962
PUY-SAINT-MARTIN
04 75 98 92 18 07 72 44 23 76

REHABILITATION DE LA BUTTE DU CHASTELAS - DEBUT DU CHANTIER

Le début d'année 2021 a permis la recherche de financements afin d'engager les travaux de la tranche 1. Cette première phase concernera le belvédère et consistera à recréer un espace convivial afin d'admirer la vue qu'offrent les lieux. L'espace sera sécurisé, une nouvelle table d'orientation y sera apposée et la croix sera rénovée.

Budget prévisionnel : 45.525,00 euros HT
Subventions département : 9.820,00 euros
Subventions région : 20.600,00 euros
Reste à charge commune : 15.105,00 euros HT
Le début des travaux est prévu dans l'été.

PROJET DE LA TRAVERSE DU VILLAGE

Les bureaux d'études TAKT et C2i ont accompagné la commune pour l'étude préliminaire de la traverse du village, incluant un périmètre assez vaste allant de la zone artisanale jusqu'au garage Citroën, en passant par le champ de Mars, la place de l'école, la place de l'église, la place Fangérac et l'entrée de village de la route de Manas.

Ce projet a été engagé dès les premiers coups de pelle du chantier de la déviation, déviation qui a changé la physionomie du village et de la Grand'Rue : le flux de véhicules a été divisé par 10 ! C'est donc un projet structurant pour le village et c'est la raison pour laquelle l'étude a été élargie afin de repenser l'ensemble du centre bourg.

Vue de la Grand'Rue, devant l'Auberge

Plusieurs réunions publiques de concertation ont eu lieu en 2020, et 2 cafés citoyens ont été organisés par l'AAR dont les conclusions ont permis d'apporter plusieurs mises à jour à l'étude préliminaire en cours. La municipalité remercie les organisateurs ainsi que la soixantaine de personnes qui s'est déplacée afin d'apporter leurs idées et leurs visions du Puy-Saint-Martin à venir.

En bref, les idées directrices : plus de place aux piétons et cyclistes (car moins de voitures !), davantage de végétal, tout en pérennisant le stationnement résidentiel qui est un problème aux abords du vieux village, et un espace « partagé » pour la Grand'Rue qui ne sera plus une « route » mais plutôt un endroit où les voitures sont tolérées…

L'entrée du village, devant l'école,
le rond-point de l'olivier disparait…

La Grand'Rue vue depuis l'ancienne place de La Poste

L'école et la Grand'Rue…

Cette étude arrive à terme et l'année 2021 sera consacrée à la recherche de financements afin d'entreprendre les premiers travaux en 2022. L'ensemble des documents est disponible en Mairie ou sur le site internet www.puysaintmartin.fr.

Gestion de nos cimetières

Notre commune dispose de deux cimetières où reposent ses défunts. Si l'un, le nouveau cimetière, assez récent, dispose encore d'espace pour établir de nouvelles concessions, l'ancien cimetière, lui est pratiquement totalement occupé.

Créé au XIX^{ème} siècle, ce premier cimetière comprend des tombes anciennes, certaines datant des années 1890, avec une forte proportion de concessions perpétuelles. Il existe, cependant, des concessions trentenaires.

Pour permettre une rotation des surfaces vacantes, la commune doit donc se préoccuper de libérer les tombes qui ne sont plus en conformité avec la loi. Deux cas se présentent :

Les concessions perpétuelles, qui ne peuvent être reprises par la commune que si elles représentent un danger pour les visiteurs (effondrement, murs tombant sur les allées…), ou si elles sont réputées abandonnées, n'étant plus entretenues parfois depuis fort longtemps.

Les concessions trentenaires, qui peuvent être reprises dès lors qu'elles n'ont pas été renouvelées à l'issue des 30 ans.

La procédure de reprise est complexe et fort longue pour les concessions perpétuelles. L'état d'abandon doit être prononcé en présence de membres de la famille, du Maire et d'un fonctionnaire de police. Ce n'est que 3 ans plus tard, et si la concession est toujours dans le même état, que le Conseil municipal peut décider d'une reprise de la concession par la commune. Il existe dans l'ancien cimetière 30 concessions qui présentent un caractère d'abandon certain. C'est ce que nous avons pu constater en visitant le cimetière.

Les concessions trentenaires peuvent être reprises sans aucune formalité par la commune en cas de non-renouvellement, cependant un délai de 2 ans est accordé après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé, avant que la commune ne procède au nettoyage de la tombe. Dans l'ancien cimetière, on dénombre 16 concessions qui n'ont pas été renouvelées.

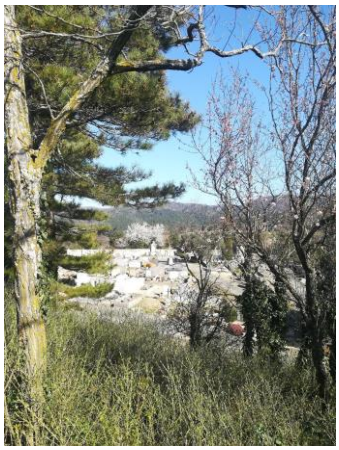

Il est donc important que les familles entretiennent bien les concessions et vérifient si elles ne doivent pas renouveler une concession trentenaire, en consultant le secrétariat de mairie.

D'autre part, pour contribuer à la sérénité de notre ancien cimetière, il serait possible de donner des noms de fleurs aux allées et de faire quelques plantations, d'arbres ou d'autres végétaux. Autre changement, un ossuaire devrait être installé bientôt, pour déposer les anciens restes mortels.

Un cimetière, c'est un peu l'âme d'un village, mais aussi ses racines, et nous devons tous veiller à l'améliorer par simple respect pour ceux qui nous ont précédés dans notre belle commune.

Communiqué de

l'AAR de Puy-Saint-Martin

Atelier informatique

Suite à la convention passée avec le Groupe La Poste concernant l'accompagnement des seniors au numérique, l'AAR a pu équiper l'espace informatique de la Maison des Lettres (Chantecaille) de **quatre ordinateurs neufs et performants**, de diverses applications, d'un vidéoprojecteur et d'un écran.

L'espace informatique est accessible à tous pendant les heures d'ouverture du local. Il permet, dans le cadre de la charte d'usage, d'utiliser Internet et un traitement de texte (Microsoft Office et OpenOffice), de consulter des mails, etc.

Des animations en direction des enfants du périscolaire ont lieu régulièrement dans cet espace (une fois par semaine).

C'est aussi le lieu où **les cours d'informatique, initiation et perfectionnement**, sont dispensés le lundi après-midi quand la situation sanitaire le permet.

Pour tout renseignement, appeler Marie-Claire DEBOUVERIE : **06 32 01 32 57**

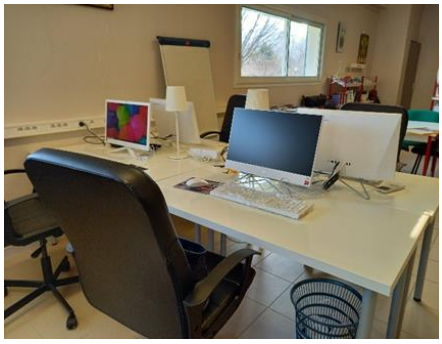

Atelier Informatique
AAR de Puy-Saint-Martin

AAR de Puy-Saint-Martin

Jazz au Village 2021 avec CREST JAZZ

Comme chaque année, CREST JAZZ organise **Jazz au Village** en partenariat avec l'AAR et la mairie de Puy-Saint-Martin.

La date retenue cette année est le **vendredi 2 juillet**.

Le concert aura lieu dans le Parc Adèle Clément. La programmation étant en cours, le nom de l'orchestre n'est pas encore connu. Le tarif unique est de 10 euros. C'est gratuit pour les moins de 15 ans.

Communiqué du

Comité des Fêtes de Puy-Saint-Martin

Si cette pandémie en menaçant notre santé nous a isolés de nos familles et amis, nous gardons espoir de partager avec vous ces moments de convivialité. Plus que jamais nous avons pris conscience de l'importance des relations sociales, de la solidarité, de la volonté d'agir.

Se mobiliser au sein d'une association, c'est agir avec les autres, c'est donner pour recevoir, c'est faire plaisir et se rendre heureux !

Le président, Laurent DUMOURIER

Pour tout contact ou nouvelle inscription : **comitedesfetespuysaintmartin@gmail.com**

L'équipe du comité des fêtes se tient prête pour vous proposer deux évènements :
le repas dansant du 13 juillet et la vogue du 27-28-29 août !

Communiqué de

ARCHIVES ET PATRIMOINE de Puy-Saint-Martin

L'association "Archives et Patrimoine" envisageait, à l'occasion de sa prochaine assemblée générale, de faire une **rétrospective sur ses 10 années d'existence**... Un peu de patience !
La crise sanitaire a croisé notre route, bouleversé nos vies, bousculé nos calendriers !! Mais ce n'est que partie remise jusqu'à l'installation des beaux jours en mai ou juin.

A bientôt donc pour ce clin d'œil sur la vie d'avant !

Communiqué de

I'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE ROYNAC PUY-SAINT-MARTIN

Depuis la pandémie de COVID et les différentes mesures prises par le gouvernement, il ne nous a pas été possible de commémorer les « morts pour la France » en présence du public.

C'est donc en très petit comité que nous nous sommes retrouvés le 8 mai et le 11 novembre 2020.

Notre assemblée générale de 2020 s'est faite en virtuel, par téléphone, courriel ou courrier papier. Nous ne prévoyons pas pour l'instant la date de l'assemblée générale de 2021.

La situation sanitaire ne semble pas s'améliorer suffisamment pour que nous puissions espérer un 8 mai 2021 en public. Il est donc très probable que nous soyons, cette année encore, obligés de commémorer nos morts en tout petit comité.

Nous commémorerons le 8 mai à Puy-Saint-Martin à 11h45, selon les modalités en vigueur à ce moment-là.

Communiqué de

CHŒUR ODYSSEE

Le chœur recrute toujours de nouveaux choristes intéressés par l'aventure chorale !

Après son programme de « Chants sacrés entre Terre et Ciel » présenté aux Puy-Saint-Martinois le 26 septembre dernier et donné en octobre à Chabrillan et à Chabeuil (voir photo ci-dessus), le Chœur Odyssée s'est lancé dans un projet audacieux, mobilisant en cette année de crise toute la motivation et le travail personnel de ses choristes amateurs passionnés, rassemblant autour d'eux des musiciens professionnels et d'autres associations drômoises du spectacle vivant (conception de décors, mise en scène et régie éclairages). Objectif : défendre la culture et présenter enfin au public un spectacle joyeux et festif qui aura la forme d'un **opéra choral : « Les Reines de Purcell », de Queen Mary à Fairy Queen.**

Rendez-vous **samedi 26 juin** 20h30 au sanctuaire St Joseph à Allex

et **dimanche 27 juin** 16h à l'abbatiale de Léoncel.

Le Chœur Odyssée organisera son **festival choral à l'église de Puy-Saint-Martin le samedi 25 septembre** autour de la diversité des styles (de la chanson française contemporaine à la musique baroque en passant par les musiques du monde).

Renseignements : Philippe SIMON **06 28 29 54 30**

https://choeurodyssee.wordpress.com/ensemble-vocal-chabeuil-puy-saint-martin/

Communiqué de

l'ASSOCIATION EQUI BAILA

Malgré les conditions sanitaires actuelles, l'association EQUI BAILA a espoir de vous proposer ses spectacles cet été !

Les bénévoles se mobilisent donc dès à présent pour vous concocter un spectacle d'une heure, mêlant acrobatie, danse ou encore Kung-Fu, accompagnés bien sûr de leurs amis à quatre pattes : les chevaux !

Si la situation sanitaire le permet et dans le respect des gestes barrières, les spectacles se dérouleront **tous les vendredis et samedis de l'été en plein air et en fin d'après-midi au Haras de Saumelongue.**

Une buvette sera tenue par les bénévoles et il y aura également un *food truck*.

L'association espère vous voir nombreux cet été et a hâte de vous dévoiler son nouveau spectacle !

Si certaines personnes sont intéressées, nous acceptons tous les bénévoles qui voudraient se joindre à notre aventure !

Contact : **06 86 44 31 61**

spectacle.equi.baila@gmail.com

Communiqué de

l'ASSOCIATION LIBERTALIA

L'association LIBERTALIA a deux nouveaux projets et souhaite les partager avec vous :

1. La construction d'un four associatif

Il s'agit d'un four à feu de bois dans lequel tous(tes) les Puy-Saint-Martinois(ses) pourront venir cuire pizzas, quiches, gratins, viandes ou leur pain, ou encore autre chose !

Allumé une fois par mois, ce sera l'occasion de nous retrouver et de partager un bon moment en savourant nos délicieuses recettes.

Nous avons pris contact avec Eyzahut et Aouste-sur-Sye (http://www.mairie-aouste-sursye.fr/pages/participer-porter-un-projet/coups-de-mains-et-chantiers-citoyens.html) où ces fours existent déjà, pour apprendre de leur expérience.

Photos du four associatif d'Eyzahut ci-dessus et ci-contre

Oeuvre de Natalie CROISET pour illustration

2. Liber T à l'Art

L'association Libertalia a le projet d'organiser un week-end artistique dans les espaces privés et publics de Puy-Saint-Martin pour l'année 2022 ou 2023.

L'objectif est de mettre en lumière la dimension artistique et esthétique des jardins, cours, terrasses, ateliers, granges ou autres lieux du village, ainsi que de ses créateur(trice)s, amateur(trice)s ou professionnel(le)s, dans les domaines variés que sont le théâtre, la sculpture, la musique, la peinture et tant d'autres.

C'est un projet de grande ampleur, nous devons nous y préparer bien en amont.

Artistes, créateur(trice)s, habitant(e)s : seriez-vous d'accord pour participer ? Soit en exposant, soit en ouvrant vos espaces, soit en proposant une animation artistique.

Des bénévoles de l'association vont passer dans les prochains jours chez vous pour connaître votre avis sur ces projets. Merci de leur réserver un accueil bienveillant.

Communiqué de

la MEDIATHEQUE MUNICIPALE PUY-MEDIA

En cette période bien difficile à vivre, nous vous proposons de vous évader, rêver, informer ou encore bricoler ! Pour cela,

Rendez-vous à la Maison des Lettres !

Vous trouverez un grand choix de livres, de BD, de périodiques mais aussi de CD et DVD.
Tous ces documents sont empruntables avec une carte d'adhérent.
L'Equipe de la Médiathèque est toujours à votre disposition sur place pour vous conseiller et vous renseigner.

Cette année 2021 ne démarre pas comme nous le voudrions ; pour le moment les animations ne sont malheureusement pas possibles. Espérons que nous pourrons bientôt reprendre toutes nos activités. Toutes les mesures anticovid sont en place actuellement.

Cependant, pour partager une activité sans risque, nous vous proposons un jeu sur les titres de livres !

Tout le monde peut participer : adultes ou enfants, adhérents à la médiathèque ou non.
Le règlement complet est disponible à la médiathèque.

Nous espérons de nombreux participants !

Médiathèque de Puy St Martin

Concours photo : « Titres en scène »

Du 13 février au 31 mars 2021, la médiathèque de Puy St Martin organise un concours de photos « Titres en scènes » .
Mettez en scène un titre de livre (ou document) de la médiathèque et photographiez-les !

Comment jouer ?

Etape 1 : Choisir un livre (ou CD/DVD), fiction ou documentaire, à la médiathèque
Etape 2 : Emprunter le document choisi
Etape 3 : Imaginer et préparer la mise en scène du titre du document
Etape 4 : Prendre la photo de la scène et nous l'envoyer à bibliopuy@gmail.com au plus tard le mercredi 31 mars 2021 à 17h.

Comment participer ?
Du samedi 13 février jusqu'au mercredi 31 mars à 17h, envoyez votre photo-montage par mail à bibliopuy@gmail.com ou en la déposant sur place aux heures d'ouverture de la médiathèque.
Les photos reçues seront affichées à la médiathèque pour être soumises au vote des adhérents jusqu'au samedi 17 avril 2021 à 12h.

Exemple de titre mis en scène

Info : la Chorale Delta de Coline SERREAU est programmée pour le 23 juillet 21h (à suivre et à confirmer)

Communiqué de

PSM *INITIATIVES*

Puy-Saint-Martin *Initiatives* au cœur de l'animation du village

La Foire aux fleurs :

La **Foire aux fleurs 2021** : Rendez-vous avait été pris pour le 18 avril et nous avons tout fait pour qu'elle puisse avoir lieu et se déroule dans les meilleures conditions. Les exposants se sont rapidement mobilisés et l'équipe qui gère la Foire aux fleurs, sous la houlette de Gilbert BESSET n'a pas ménagé sa peine. Hélas, face à la dégradation de la situation sanitaire et aux incertitudes qui planent, l'équipe a pris la décision d'annuler l'édition 2021, la mort dans l'âme. Mais déjà l'édition 2022 est dans tous les esprits : elle sera superbe et nous fera très vite oublier les frustrations de cette année.

Renseignements : besset.gilbert@orange.fr (**06 43 59 62 95**)

La Balade naturaliste : Ces temps de confinements sont une aubaine pour la flore et la faune qui reprennent possession de leur territoire. On imagine donc combien la balade naturaliste, organisée par Puy-Saint-Martin *Initiatives* et animée avec passion par Michel THIVOLLE, devrait cette année encore, être riche de découvertes, d'anecdotes et de partage.

Rendez-vous est donné le **15 mai 2021 à 9h, devant la mairie**, pour une nouvelle aventure !

Chantiers du Chastelas :

Fin 2020, sur la base du projet d'aménagement et de valorisation du Chastelas**,** des demandes de subvention ont été lancées auprès de la Région et du Département pour une première tranche de travaux autour du belvédère et sa table d'orientation.

Les travaux pourraient commencer fin du premier semestre 2021.

Puy-Saint-Martin *Initiatives* est associé à cette démarche et invite tous les bénévoles qui souhaitent participer à l'embellissement du village à prendre part aux chantiers du Chastelas les **samedis 20 mars, 24 avril et 22 mai 2021 ;** le rendez-vous est fixé à **9h au cimetière**.

Renseignements : noel.psm@orange.fr (**06 42 06 61 48**)

Communiqué de

SOUFFLE ET SANTE (Qi-Gong et méditation)

Les cours de Qi Gong ont repris dans le cadre de l'association Souffle et Santé. Suite aux restrictions sanitaires, les séances ont lieu en plein air au parc Adèle Clément, l'effectif étant limité à 6 (animatrice comprise). En attendant le retour à la normale, Il y a donc 3 (ou 4 suivant les demandes) cours par semaine, chacun devant s'inscrire au préalable dans la limite des places disponibles. Les inscriptions sont hebdomadaires et retenues par ordre d'arrivée. Le masque est requis avant et après le cours (libre pendant). La distanciation est respectée.

Contact : Mireille GILES **06 83 01 62 99**

Communiqué du

THEÂTRE INTERCOMMUNAL DE LA PINHA (TILP)

Le TILP espère des jours meilleurs

La plupart des acteurs du Théâtre Intercommunal de La Pinha ont joué 3 fois « La Belle jardinière » de Line JALICET en 2013 : le 24 février dans le cadre des 3° rencontres occitanes à Livron, le 7 avril pour les 17° rencontres de Théâtre amateur à Crest et le 11 mai pour la soirée occitane avec Jean-Bernard PLANTEVIN. Avec Calm'Art cette pièce étoffée avec de nouveaux rôles, de nouveaux acteurs et une nouvelle mise en scène a d'abord été programmée pour le 23 mai 2020 mais le Covid en a décidé autrement ! Reportée au 4 octobre, puis au 8 novembre, pourra-t-on la jouer le 29 mai avec la participation des « fées libres » pour le Reviscol ? Au programme, un chant mimé bien dans l'air du temps : Tout va très bien, madame la marquise ! Les répétitions ont été suspendues, pas de réunion pour fêter Noël ou les Rois, pas de véritable assemblée générale mais on a pu établir un bilan financier légèrement positif grâce à la précieuse subvention municipale. Merci à Michel GILES et son équipe ainsi que pour la mise à disposition des locaux malheureusement fort peu utilisés en 2020-21 !

Calendrier municipal

Prochain conseil municipal : lundi **29 mars** 2021 à **18h30**
à la Salle des Fêtes

En période de couvre-feu, l'assistance aux débats des organes délibérants ne constitue pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire.
La séance du Conseil Municipal se déroulera donc nécessairement en l'absence de public (mis à part, le cas échéant, les journalistes).

Projet éolien : permanence publique
le **27 mars** de **13h30** à **17h30**

Les élus à votre écoute

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou envoyer un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous ou s'adresser directement auprès de l'élu concerné.

Pages de couverture : photos prises sur la commune en février et mars 2021